



DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LE DROIT EUROPÉEN DE LA SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

Pr Adrien de Hauteclocque, CJUE & IUE

UN CONTEXTE INTERNATIONAL EN PLEINE MUTATION

- Environnement international :
 - Post-pandémie (supply chains disruption) + crise énergétique + invasion de l'Ukraine
 - Fragmentation → Inflation Reduction Act (race to clean subsidies), guerre commerciale (semi-conducteur...), remise en cause de l'OMC, etc.
- <u>Autonomie stratégique de l'UE</u> comme nouveau 'mantra' : divergence d'opinion entre Etats Membres → 'Open' Strategic Autonomy ?
- Initiatives UE tout azimut : digital (DMA/DSA), contrôle des subventions étrangères, Fonds UE, adaptation du contrôle des aides d'État, énergie, etc...

ÉNERGIE : UN SYMBOLE DES DIFFICULTÉS EUROPÉENNES ACTUELLES EN TERME D'AUTONOMIE STRATÉGIQUE

- Forte contrainte extérieure : aujourd'hui mais aussi demain
- Nature et intensité de la contrainte extérieure diffèrent selon les États membres + caractère sensible du secteur + besoin d'assurer la transition « verte »
- Forte interdépendance (software/hardware) → marché intérieur
- Solution évidente : coordination et solidarité (interne et externe)
- Mais:
 - UE faible sur l'action extérieure
 - Souveraineté des États Membres sur le mix énergétique + préférences divergentes (e.g. nucléaire) → 'collective action' problem

AGENDA

- La réponse de court terme à la crise (Février 2022 Février 2023)
- La réponse de long terme : paquet du 16 mars 2023
- Remarques conclusives

LA RÉPONSE DE COURT TERME À LA CRISE : LES 4 PILIERS DE REPowerEU (1)

- 1. Substitution des énergies fossiles par les renouvelables et les gazs décarbonnés
 - a. Offre:
 - i. Accélérer la mise en œuvre du paquet 'Fit 4 55' (RES *targets*) et du paquet sur la décarbonation du secteur du gaz
 - ii. EU Solar Industry alliance et Stratégie biométhane
 - iii. H2: 2 actes délégués (nucléaire?), infrastructure
 - iv. Procédure administratives simplifiée
 - b. Demande:
 - i. Électrification des transports
 - ii. RES power purchase agreement
 - iii. Rôle de la BEI
- 2. Efficacité énergétique :
 - a. Augmentation des objectifs par pays ('Fit 4 55')
 - b. EU 'Save energy' communication

LA RÉPONSE DE COURT TERME À LA CRISE : LES 4 PILIERS DE REPowerEU (2)

3. Diversification:

- a. EU energy platform: achats en commun (volontaires) de gaz
- b. Diversification de l'uranium russe
- c. External energy engagment strategy: partenariats LNG, Res H2, methane emmissions, REPowerUkraine, EU-Africa-Green Energy Initiative, Raw Material Club...

4. Financement:

- a. Future 'EU sovereignty fund'
- b. Utilisation des fonds de la *Recovery and Resilience Facility*
- Besoin de flexibilité entre les fonds UE (Cohesion and Regional Development funds, InvestEU, LIFE programme, Modernisation Fund, Sustainable Industry Low Carbon (SILC) Initiative, the European Energy Programme for Recovery...)

LES PRINCIPAUX ACTES LÉGISLATIFS D'<u>URGENCE</u> ADOPTÉS FIN 2022

- Amendement (2022/1032) du Règlement 'Gas Security of Supply' en ce qui concerne les stocks de gas:
 - Minimum filling targets de 80% en 2022 puis 90% en 2023 + trajectoires de remplissage par État Membre
 - Accord transfrontaliers
 - Surveillance et contrôle
 - Pas de mécanisme de solidarité obligatoire
- Règlement 2022/1369, 5 August 2022, relatif à des mesures coordonnées de réduction de la demande de gaz :
 - 15% entre 08/2022 et 03/2023 en cas d'une alerte de l'Union par le Conseil
 - Proposition de prolongation le 20 mars 2023

LES PRINCIPAUX ACTES LÉGISLATIFS D'<u>URGENCE</u> ADOPTÉS FIN 2022

- Règlement 2022/1854, 6 October 2022, sur une intervention d'urgence pour faire face aux prix élevés de l'énergie:
 - Pas de decoupling gas/électricité
 - Baisse de 10% de la demande d'électricité (best effort)
 - Plafonnement de recettes (180 EUR/MWH) + aide au commerce détail
 - contribution de solidarité
- Règlement 2022/2576 renforçant la solidarité grâce à une meilleure coordination des achats de gaz, à des prix de référence fiables et à des échanges transfrontières de gaz:
 - Mécanisme de gestion de la volatilité intrajournalière
 - Achats de gaz en commun

DISCUSSION

- Positif:
 - Communication REPowerEU: cohérent, réaliste (LNG), vision de l'avenir (H2/biogaz)
 - des innovations (e.g. joint purchasing)
 - fonds UE
- Négatif :
 - faible sur la coordination des mix énergétiques et la solidarité
 - o peu de législation -> souveraineté des États Membres sur le mix énergétique
 - o ambition extérieure mais peu de concret dans ce domaine
- Utilisation de l'Art 122 TFEU (on going litigation)

LA RÉPONSE DE LONG TERME : PAQUET DU 16 MARS 2023

- Communication de la Commission: Green Industrial Deal (01/02/2023)
- Critical Raw Materials Act
 - o Objectif: Production sur le territoire de 10% de notre consommation
 - o Définition d'une liste de matériaux & de projets stratégiques accès au financement
 - Monitoring & stress tests
 - Circularité
 - Procédure administratives simplifiée
- Net Zero Industry Act
 - Objectifs: 40 % des technologies net zero (débat sur la liste!) sur le territoire
 - o Définition de projets stratégiques avec procédure administrative simplifiée
 - EU hydrogen bank (coordination et financement + enchères)

LA RÉFORME À VENIR DU MARKET DESIGN DU SECTEUR ÉLECTRIQUE

- Réforme (plutôt limitée) des législations marchés intérieur et REMIT
- Objectifs: protection prix et investissement long-term
- Principales mesures:
 - prix régulés de détail
 - Encourager les contrats de long-terme (marchés publics, garantie d'État...)
 - Mise en place de « Contract for differences »
 - Accès de long-terme aux interconnections
 - Mesures aditionnelles pour les renouvelables

REMARQUES CONCLUSIVES

- Le besoin d'une vision plus <u>holistique</u> de la politique énergétique mais comment éviter les écueils d'une politique industrielle *old school*?
- La question des compétences de l'UE dans l'énergie : un peu d'optimisme
- Droit de l'énergie et droit de l'environnement : des tensions croissantes
- Comment préserver les acquis du marché intérieur de l'énergie tout en améliorant l'autonomie stratégique de l'UE ?
 - o Le long-terme dans le *market design*
 - La politique de concurrence et le contrôle des Aides d'Etat
 - Les mécanismes pour préserver la compétitivité :
 e.g. carbon border adjustment mechanism (CBAM)





MERCI POUR VOTRE ATTENTION!